

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 66 (1921)
Heft: 9

Rubrik: Chroniques et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES et NOUVELLES

CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant particulier.)

Les Camps militaires pour étudiants et hommes d'affaires. — Progrès de l'organisation de la Garde nationale ; les bataillons de milice de chars d'assaut. — Odyssée de la création d'une escadrille d'aviation dans la milice. — Anciens et nouveaux régiments de la Garde nationale. — Un nouvel affût pour canon de campagne.

A un moment où le président des Etats-Unis se met à la tête du mouvement en faveur du désarmement partiel, et où le Congrès semble prendre à tâche d'entraver de toutes manières le développement et même l'instruction de l'armée régulière, il est certes réconfortant de constater l'empressement des jeunes gens à suivre les cours des camps militaires d'été, ouverts aux étudiants et aux hommes d'affaires. Peu de personnes, en Amérique, se rendent compte de l'importance du rôle joué par ces camps lors de la dernière mobilisation. Organisée par l'infatigable initiative du général Wood en 1913, cette institution se développa, naturellement, l'année suivante, lorsqu'éclata le grand conflit européen, et plus encore après la date mémorable du 7 mai 1915, où les Allemands commirent la colossale maladresse de couler le *Lusitania*. En définitive, quand les Etats-Unis entrèrent dans la lutte, 20 000 jeunes gens venaient de recevoir un excellent entraînement dans les *Business Men's Camps* : ce sont eux qui formèrent la première pépinière d'officiers de réserve pour l'armée *nationale* qu'il fallait organiser de toutes pièces. Les pacifistes, alors à la direction des affaires gouvernementales, et qui avaient toujours opposé une force d'inertie véritablement coupable aux tentatives de préparation militaire, ces gens-là — et le président Wilson le premier — s'estimèrent fort heureux de posséder ce noyau d'instructeurs intelligents et enthousiastes. Il faut bien admettre que, là aussi, la politique avait eu une néfaste influence. Comme, à l'origine, ces camps ne coûtaient presque rien à l'Etat, puisque les élèves devaient payer leurs frais de route et de nourriture, il n'est pas probable que l'institution eût rencontré autant d'opposition de la part de l'administration si elle n'avait été lancée par les Wood, les Roosevelt, et d'autres personnalités du parti *républicain*. Aujour-

d'hui, c'est ce dernier qui est au pouvoir, et il n'y a plus d'excuse politique pour négliger les camps. Mais le vent est aux économies ; et le Congrès ne paraît pas à même de discerner celles qui sont raisonnables de celles qui ne le sont pas. Il y a toujours un camp par corps d'armée ; toutefois, le nombre des admissions a été considérablement réduit, et une grande proportion de demandes n'ont pas été acceptées.

Dans les camps, les élèves sont répartis en bataillons : leur affectation à telle ou telle unité dépend de leur degré préalable d'instruction militaire préparatoire. Le bataillon est en général commandé par un major de réserve ; les officiers de compagnie, et surtout les capitaines, appartiennent à l'armée régulière¹.

Ce régime d'économie à toute force que nous mentionnons plus haut est, en somme, la source de toutes les difficultés auxquelles l'armée doit faire face en ce moment. Le Ministère de la Guerre se débat dans une sorte d'impasse. Il est chargé d'assurer la défense nationale, et on lui coupe les moyens d'action. C'est pourquoi, ainsi que le disait notre dernière chronique, en juin, l'intérêt se concentre maintenant presque uniquement sur la Garde nationale. Des efforts, désespérés en quelque sorte, sont faits pour pousser l'efficacité de celle-ci au maximum possible dans les limites des prévisions budgétaires. Et, d'après ce que l'on constate de divers côtés, des résultats importants ont déjà été atteints. Une des innovations qui attirent le plus l'attention, parce que complètement inattendue, est la formation, dans la milice, d'unités de chars d'assaut (*Tank Units*). Il y aura 4 bataillons légers, attachés, chacun, à un des corps d'armée à 3 divisions. Le bataillon est à 3 compagnies et comprend 32 officiers, 456 hommes et 75 chars².

En cette matière, comme en tant d'autres, l'on se heurte au principe de la souveraineté des divers Etats de l'Union. Les officiers de la Garde nationale sont nommés (après élection et examen) par le Gouverneur de leur République, et n'ont aucune autorité sur les troupes d'un autre Etat. Il en découle que, comme il n'est pas possible de recruter un bataillon *entier* de chars d'assaut sur le territoire *d'un seul Etat*, le bataillon proprement dit n'a d'existence que sur le

¹ A ceux de nos camarades de l'armée suisse qui désireraient étudier ce sujet plus à fond, nous recommandons la lecture de *The Plattsburg Movement*, par M. le professeur R. B. Perry, de l'Université d'Harvard.

² Effectif de la compagnie : 1 capitaine, 2 premiers-lieutenants, 6 seconds-lieutenants, 19 sergents, 31 caporaux, 80 soldats, 2 cuisiniers. — Matériel : 24 chars d'assaut légers et 1 char de signaux léger, 1 cuisine roulante 2 motocycles, 32 camions automobiles, 10 canons de 37 mm., 14 mitrailleuses.

papier : les différentes compagnies restent en fait indépendantes dans leurs Etats respectifs. Les inconvénients d'une telle organisation sautent aux yeux. Ils disparaîtraient seulement en cas de mobilisation, puisqu'alors toute la Garde nationale, en bloc, passe au service fédéral.

D'autre part, dans certains Etats, la Garde nationale elle-même a pris l'initiative de la création d'unités d'aviation. Ceci sort tellement des habitudes traditionnelles de la milice américaine, que, sans doute, le Ministère de la Guerre n'aurait jamais songé à lancer un pareil mouvement. C'est l'Etat de Tennessee, dans le Sud, qui, le premier, décida de former une escadrille d'avions. Toutefois, ce ne fut pas sans difficultés que ce *First Observation Squadron, Air Service, Tennessee N. G.* vit le jour. On a là, en somme, un exemple frappant des complications, des déboires avec lesquels se trouvent aux prises les hommes qui ont à cœur le développement des forces de la milice. Le grand écueil, dans toutes ces tentatives dues à l'initiative individuelle, c'est le découragement, ou plutôt la perte de l'intérêt dans l'entreprise qui se manifeste chez la majorité des gens, en face du plus petit obstacle, du moindre délai, souvent. Au début, ces soldats-citoyens sont tout feu et flamme ; mais il faut les maintenir dans un état d'excitation continue, si l'on veut mener quoi que ce soit à bonne fin. Evidemment, une semblable condition psychologique se remarquerait dans tout pays où le service militaire n'est pas obligatoire : néanmoins, aux Etats-Unis, il se complique par suite de la disposition naturelle du caractère américain. En l'espèce, après un bel enthousiasme, durant lequel l'Etat de Tennessee consentit à acheter un terrain comme champ d'aviation, le Gouverneur refusa l'argent nécessaire pour les hangars. Le personnel, alors, perdit patience ; les « absents » se firent de plus en plus nombreux aux exercices hebdomadaires. Finalement, le major organisateur de l'escadrille obtint des fonds du Club commercial de Nashville, et acheta du gouvernement fédéral un vieux hangar qu'il fallut démolir, transporter à destination et rebâtir au champ d'aviation. Il licencia les miliciens trop tièdes (47 sur 71) ; se débarrassa de 8 officiers pas assez enthousiastes et recruta sonne cadrille à nouveau. Cette petite anecdote donne une bonne idée des rapports existants entre la milice, la population et les autorités locales ou fédérales. Il est typique que le Ministère de la Guerre ait été obligé de vendre à l'escadrille un hangar pour abriter les avions fédéraux, et que l'argent provînt d'une souscription ouverte par un club d'hommes d'affaires. Si baroque que soit cet état de choses, on en trouve bien d'autres exemples

dans les annales de la Garde nationale américaine. Nous pourrions citer une batterie de milice qui, privée de canons de type moderne, fit confectionner des modèles *en bois* — fort ingénieux en vérité — de façon à pouvoir au moins faire la manœuvre d'artillerie à pied. Et une autre unité qui, dépourvue d'attelages, se procura à ses frais des chevaux de bois pour donner aux conducteurs des éléments d'équitation !

Le Ministère a fait savoir que l'escadrille du Tennessee devra compter, si elle veut être reconnue « *viable* », 22 officiers, dont un chirurgien, et 81 hommes ou plutôt sous-officiers. L'unité reçoit 10 avions du gouvernement qui lui adjoint, comme instructeurs, 2 officiers et 12 soldats réguliers du service aéronautique.

L'exemple du Tennessee va être suivi par la milice de New-York. Au Ministère, l'on se déclare fort heureux de cette tendance qui permettrait de donner à l'ensemble de l'*Air Service* un essor qu'on n'osait espérer en l'état actuel du budget de la guerre.

Peu à peu, et sans attirer beaucoup l'attention du gros public, on marche vers l'assimilation plus ou moins complète, plus ou moins rapprochée de la Garde nationale avec l'armée régulière. Dans la nouvelle organisation des corps d'armée, les divisions miliciennes figurent à côté des régulières. On a même été récemment jusqu'à changer le numérotage des unités de la Garde nationale. Celles-ci, on le sait, étaient numérotées, de tout temps, dans leurs Etats respectifs. Il n'y eut d'exception à cette règle que pendant la guerre : les régiments miliciens, à leur versement au service fédéral, reçurent de nouveaux numéros, partant de 100 dans chaque arme¹. Pour respecter certaines susceptibilités, basées souvent sur de glorieuses traditions, il fut permis alors à ces régiments de garder, en exergue, leur ancienne désignation : par exemple, l'on pouvait écrire, officieusement, « 149^e d'Artillerie de campagne (1^{er} Illinois) », et ainsi de suite. Après la guerre, tous les ex-régiments de la Garde nationale furent licenciés en bloc. Sous un certain rapport, ce fut là une mesure regrettable, car ces unités revenaient d'Europe avec un excellent entraînement. Mais il était sans doute difficile de faire autrement, pour deux raisons : d'abord, ces régiments avaient été fréquemment complétés par des hommes n'appartenant pas à la Garde nationale, et ne se souciant pas d'entrer dans celle-ci à leur retour en Amérique ; en outre, les ex-gardes nationaux, pour la plupart, avaient assez du service militaire. Toutefois, il eût peut-être été possible de former,

¹ Les numéros inférieurs à 100 étaient réservés à l'armée régulière ; ceux, partant de 300 aux unités de l'armée dite « nationale » (levée par conscription)

avec ceux qui voulaient rester au service, un noyau très solide autour duquel seraient venues se grouper de nouvelles recrues. On a préféré un autre système. Pendant l'absence des régiments miliciens appelés sur le front, les divers Etats avaient organisé des unités de remplacement, mais sédentaires, destinées à agir, au besoin, comme forces de police intérieure (pour les cas d'émeutes, la garde des travaux d'art, etc.). Ce sont souvent ces corps qui ont servi de base à l'organisation de la nouvelle Garde nationale, quoique, là et là, quelques anciens régiments aient ressuscité. Dans ces conditions, il n'y a que des avantages à adopter, pour tous les régiments, un numérotage unique qui aurait été, en tout cas, nécessaire lors de la mobilisation. La valeur de ces nouvelles unités est, naturellement, variable ; néanmoins, répétons-le, la moyenne est infiniment supérieure à celle de la milice d'avant-guerre. En ce qui concerne le seul personnel, les Etats-Unis n'ont jamais possédé de Gardes nationaux comme ceux d'aujourd'hui, car il existe, parmi ces derniers, une forte proportion de vétérans de la grande guerre — anciens miliciens, réguliers libérés, et même ex-conscrits de l'armée « nationale » qui ont pris goût au métier, sinon sur le front, du moins dans les camps. Par exemple, dans la petite compagnie de mitrailleurs d'infanterie recrutée à l'endroit d'où nous écrivons ces lignes, les trois officiers et le sergent-major, tout au moins, ont fait campagne. Dans un régiment du sud de New-Jersey, l'élément « vétéran » est si considérable que les membres de cette unité montrent — ce qui semble une étrange anomalie — un antagonisme très net contre certaines institutions traditionnelles de la milice, telles que l'influence de la politique sur le choix des officiers généraux. Le corps d'officiers de ce régiment, récemment, menaça de démissionner en masse lorsque le millionnaire M. Borden, le roi des crémiers des Etats-Unis, fut élu général de brigade, sans autre titre sérieux qu'une grande bonne volonté à l'égard de la Garde nationale de son Etat.

En terminant, mentionnons brièvement les essais faits actuellement avec un nouvel affût pour canon de campagne. L'affût, dit « Modèle 1920 », pour « 75 mm. » américain, à double bêche de crosse système Deport, avait été construit de façon à permettre le tir sous un angle de 80° (au lieu des 19° du 75 français), afin d'atteindre une portée de 13 490 mètres (au lieu de 6237). Mais ceci n'était obtenu qu'aux dépens de la légèreté de la pièce : celle-ci, en batterie, pèse en effet 3600 livres anglaises, tandis que le 75 français n'en pèse que 2887. Un nouvel affût — Modèle 1921 — est entre les mains d'une commission d'expériences. L'angle est réduit à 45° , ce qui

est déjà respectable, et la bêche de crosse, quoique double, n'est pas divisée. La portée du canon reste la même qu'avec le Modèle 1920 ; mais le poids de l'affût est inférieur de 800 livres à celui du dernier modèle, c'est-à-dire qu'il est même moins élevé qu'avec le 75 français. Nous aurons à revenir sans doute sur cet intéressant sujet.

CHRONIQUE PORTUGAISE

(*De notre correspondant particulier.*)

A la gloire de nos héros de la grande guerre. — L'équilibre budgétaire de l'armée. — Mesures d'économie.

Il n'est jamais superflu de parler de ceux qui sont morts au champ d'honneur.

Dernièrement, la nation s'est inclinée respectueusement devant le monument élevé à la mémoire des soldats portugais tombés en Europe et en Afrique. La date choisie a été le 9 avril, anniversaire de la ruée allemande sur le secteur portugais, lors de la grande offensive des Flandres en 1918.

La dépouille mortelle du héros inconnu tombé sur les champs de bataille de France a été amenée de Vieille-Chapelle au Havre, avec tous les honneurs militaires et accompagnée des plus reconnaissantes manifestations de respect de la part des autorités françaises. A Lisbonne, elle a été débarquée du bâtiment de guerre qui l'avait transportée et exposée dans l'ancienne salle historique de notre *Arsenal*, en attendant l'arrivée, quelques jours plus tard, du compagnon d'Afrique.

Cependant, à l'approche de la date fixée pour la consécration du monument élevé à la gloire des héros inconnus, arrivent à Lisbonne les missions militaires étrangères chargées de présenter le dernier hommage et le dernier salut militaire aux frères d'armes du Portugal. Les contingents anglais, français et italiens sont choisis parmi les meilleures troupes et les plus aguerries.

Dans le port de Lisbonne viennent mouiller des bâtiments de guerre de plusieurs nations : *Cleopatra* et *Rowena* pour l'Angleterre, *Jeanne d'Arc* pour la France, *Chatonnaya* pour les Etats-Unis, *Alphonse XIII* pour l'Espagne.

Ensuite, arrivent les grandes figures de la guerre : le maréchal

Joffre, le généralissime italien Diaz, le général anglais Smith Dorrien.

Le Portugal tout entier est fier des preuves de considération que lui témoignent les nations amies.

Le 7 avril, les corps des héros inconnus ont été transportés au Palais du Congrès de la République, où ils sont restés jusqu'au 9 et où ils ont reçu les hommages des représentants étrangers et des représentants de la nation ; puis, pendant deux jours une foule respectueuse, sensible et reconnaissante a défilé devant les corps, sans interruption.

C'est encore devant ces glorieuses reliques, qui ont été promues aux grades les plus élevés de toutes nos dignités militaires, que le Président de la République a dit combien il trouvait heureux qu'on ait choisi l'édifice du Congrès pour exposer aux hommages respectueux du peuple ses héros nationaux. C'est en effet, dans cet édifice que les représentants du pays ont délibéré de l'intervention du Portugal dans la guerre. C'est au sein du Congrès qu'a été discutée à plusieurs reprises notre situation devant le monde et que furent pesées les conséquences qui pouvaient résulter pour la nation de la grave résolution de notre participation à la guerre.

Et si cette grande entreprise, la plus extraordinaire du Portugal moderne, s'est réalisée dans les tranchées des Flandres, en Afrique et sur mer, il est hors de doute qu'elle a été idéalisée au sein du Congrès de la République. La première partie de notre intervention appartient aux membres du Parlement portugais et la seconde aux glorieux soldats qui ont accompli avec dévouement les desseins du Parlement.

Le gouvernement du pays, d'accord avec la représentation nationale, avait décrété que les corps des héros de la guerre seraient déposés dans le « Monastère de la Bataille », situé aux environs de la ville de Leiria. Le majestueux et superbe monument historique, symbole de notre indépendance, est tout indiqué pour servir, à travers les âges, d'autel où viendront s'exprimer les sentiments de reconnaissance de la nation.

A côté du Maître d'Aviz, les deux inconnus perpétueront à jamais les suprêmes élans d'une nationalité qui ne veut pas disparaître, qui a foi en la destinée, qui l'a sauvée à Aljubarrota et qui a confiance dans sa mission historique.

L'inauguration du « Monastère de la Bataille », élevé à quelques

dizaines de kilomètres de Lisbonne, a donné lieu à trois cérémonies témoignant d'un amour touchant et passionné de la Patrie : le cortège qui s'est déroulé du Palais du Congrès à la gare du Rocio, à Lisbonne, les convois spéciaux transportant les invités et les cercueils et le cortège qui s'est formé à la gare du Leiria pour aller au Panthéon de la Cathédrale.

Les hommages rendus aux soldats portugais de la grande guerre pendant les journées du 9 et 10 avril, journées qui ont abouti à la déposition des cercueils dans la fameuse salle du Chapitre du monument de la Bataille, couverts d'une profusion de fleurs, de palmes et d'autres ornements symboliques envoyés de l'étranger et de tous les points du pays, ont surpassé tout ce qu'une plume saurait décrire.

Tout le long du parcours, de Lisbonne au monument de la Bataille, les soldats portugais ont été glorifiés de la façon la plus solennelle et la plus expressive par la nation toute entière.

Cherchons maintenant à comprendre la très haute signification de cet événement. Le héros sans nom qui a été salué par les drapeaux de plusieurs nations sous le portique merveilleux du monument de la Bataille, le soldat inconnu qui repose sous les voûtes ogivales du temple de l'immortalité, ne représente pas seulement le cadavre obscur que les efforts de notre pitié ont arraché au pauvre cimetière de Vieille-Chapelle, pour le réchauffer au soleil du Portugal, mais il est l'affirmation de la persistance de l'esprit héroïque de la race, le symbole de la Patrie, le palladium de la nation, l'assurance de l'avenir, le plus vivant de tous les héros, car il vit à l'heure présente dans tous les esprits et dans tous les coeurs.

D'après Gustave le Bon « L'âme des vivants est faite surtout de la pensée des morts ». Eh bien : c'est le soldat anonyme qui a gouverné le pays pendant les heures grandioses de sa propre apotheose ; c'est lui qui nous a restitué notre empire colonial menacé ; c'est lui qui nous a donné au sein de l'Assemblée des Nations le droit de réclamer au lieu de supplier ; lui qui a ouvert les portes aux prisonniers politiques ; autour de lui se groupe dans une fraternelle accolade, toute la famille portugaise et c'est finalement à lui — au modeste anonyme qui dort coude à coude avec les rois, les saints, les héros de l'épopée portugaise du XVI^e siècle — que le Portugal, ému et profondément touché, doit l'honneur singulier d'avoir offert l'hospitalité aux figures glorieuses de Joffre, de Diaz, de Smith Dorrien, suprêmes ambassadeurs que la gloire des armes, maîtresse du monde, a envoyé à la patrie du légendaire héros portugais Nun'-Alvares.

* * *

Les économies budgétaires sont à l'ordre du jour. La guerre de 1914-1918 a obligé les nations à des dépenses extraordinaires et d'une telle envergure, qu'on ne peut pas entrevoir encore clairement la façon de rétablir la situation primitive.

L'armistice et le traité de paix, qui devaient être les précurseurs d'une ère nouvelle, ont surpris les peuples fatigués et épuisés, de sorte qu'au lieu d'un accroissement de production et d'une amélioration de la vie, les classes prolétaires produisent moins et exigent davantage. D'ailleurs, l'interprétation exagérée des doctrines avancées s'est manifestée sous une forme aiguë et a entraîné les masses des ouvriers à demander des salaires énormes avec réduction du nombre d'heures de travail, etc. ; de là les conséquences désastreuses bien connues de tous, mais auxquelles on ne voit pas de remède facile et efficace.

Les finances portugaises souffrent du mal général. L'Etat ne dispose pas de recettes suffisantes pour faire face aux dépenses créées ; il faut coûte que coûte rétablir l'équilibre, ce qui équivaut à dire : rétablir le crédit. Cet équilibre représente le problème fondamental de l'heure présente. Tous les autres problèmes ne sont qu'accessoires et tous doivent se sacrifier pour le rétablissement des finances. Si la nation est disposée aux sacrifices durs et pénibles du moment, elle se sauvera, sinon elle courra à sa ruine.

Le prochain budget général envisage de grosses économies. Le budget du ministère de la guerre est notamment pris à partie et il subira de profondes et larges réductions. C'est sur nous, les militaires de carrière, qui nous sommes dévoués une vie entière pour le développement de l'instruction militaire, que le contre-coup s'en fera le plus vivement sentir. En effet, la paralysie de nos moyens de développement, conséquence de la suppression de quelques organes militaires, produira des blessures morales difficiles à cicatriser chez tous ceux qui ont gardé l'idéal et l'amour du métier.

D'ailleurs, la guerre mondiale, loin d'amener par ses résultats un désarmement général, exige d'être toujours mieux préparé à parer aux éventualités. On proclame que le droit doit primer la force, mais il est toujours nécessaire qu'une force appuie un tel droit. C'est vraiment regrettable que les circonstances financières de la nation ne permettent pas un développement rationnel de la force nationale. L'expérience acquise pendant deux années de lutte, certes, ne sera pas perdue, mais un ajournement ralentira l'ardeur des ouvriers de la grande guerre et affaiblira la portée des résultats déjà acquis.

Mais ne nous plaignons pas davantage. Sans de bonnes finances

et sans un sérieux crédit, il n'y a pas de vraies nations. Refoulons, par conséquent, nos idées et nos points de vue particuliers et tâchons de concourir, par nos sacrifices, à reconstituer le trésor national.

Les réductions dans le budget de la guerre seront, dit-on, formidables. On ne connaît, pas de source officielle, les grandes mesures budgétaires, mais les bruits qui circulent et qui persistent accentuent dans les esprits l'idée que ces mesures seront très importantes.

Tout d'abord, on prévoit une réduction de la moitié de nos divisions militaires. L'organisation de l'armée de 1911 a institué huit divisions ; la fauille budgétaire en coupera quatre au minimum. A l'appui d'une telle mesure, qui comptera évidemment parmi les plus radicales, il faut mentionner la faible probabilité de guerre entre les nations à l'heure présente, étant donné le statut de la Société des Nations. En outre, il est connu que nous sommes dispensés de prêter notre concours dans les affaires de police internationale chargée de veiller à l'exécution du traité de Versailles.

Ensuite, et encore dans le chapitre des réductions, viennent :

a) la diminution pendant plusieurs années du nombre de conscrits à enrôler, de sorte que les contingents ne comporteront pour l'instruction des recrues qu'un effectif réduit, calculé selon les besoins du cadre permanent et majoré d'un faible pourcentage pour tenir compte des déchets. Et, encore, le temps de l'instruction des recrues sera réduit de quelques semaines, afin de maintenir sur les rangs le moins longtemps possible les gradés de la milice, dont la loi fixe les convocations périodiques ;

b) ajournement, *sine die*, des cours de répétition annuels. On fera exception pour les spécialistes des différentes armes et services, tels que maîtres-pointeurs, signaleurs, grenadiers, etc.

Ces spécialistes seront appelés à suivre, tous les ans, au mois de septembre et pendant la durée légale des cours de répétition, l'instruction intensive donnée dans les différents corps de troupe ;

c) les écoles de cadres et les écoles militaires seront fermées ; on admet que les cadres de carrière et de milices actuels, en service actif et en congé, suffisent aux besoins d'une mobilisation générale de l'armée ;

d) le cadre permanent sera réduit aux effectifs strictement indispensables ;

e) cessation complète de promotions et promulgation de décrets facilitant le départ temporaire de l'armée à tous les officiers et sous-officiers. L'état, croit-on, stimulera ce départ en conservant à tous ceux qui le demandent les appointements de catégorie pendant un délai plus ou moins long ;

/> remise à la population civile, moyennant des conditions déterminées, de tous les animaux de selle, de trait et de bât disponibles et exploitation pour le compte de l'état des voitures militaires de transport cédées au commerce local ;

g) louage des usines de matériel de guerre de l'état et industrialisation de tous les services manufacturiers de l'armée ;

h) utilisation des connaissances techniques des officiers afin de les appliquer à l'étude et au développement de tous les problèmes de grande envergure destinés à la création de nouvelles sources de richesse publique.

La réalisation d'un tel programme, faite au détriment de la défense nationale, entraîne, évidemment, une forte amélioration du budget général. Et si des mesures parallèles et d'une aussi haute portée sont entreprises dans les autres ministères, la diminution des dépenses deviendra réelle et un premier pas fort important aura été fait dans la voie si désirée de l'équilibre budgétaire.

Mais, tout de même, un tel équilibre ne s'établira pas si vite. C'est à nous, militaires de carrière, qui, dès la première heure, avons consenti de gros sacrifices dans notre idéal et dans nos sentiments, qu'il conviendra d'ouvrir la voie des nouveaux sacrifices et de donner l'exemple les premiers, afin que la patrie puisse progresser et se ranger finalement parmi les nations modernes.

BIBLIOGRAPHIE

Carte de la frontière nord-est de la France, à l'échelle de 1/864 000, avec un résumé chronologique de la guerre 1914-1918, par le colonel FRATER, ancien élève de l'Ecole polytechnique, 41^e mille, 1921. — Une feuille grand format (0,93 × 0,66), en 6 couleurs. Prix : 6 francs. Librairie Chapelot, Paris, 136, Boul. Saint-Germain.

Nous eûmes beaucoup de peine, en 1914, à nous procurer, en Suisse française, des cartes du théâtre des opérations. Les Allemands furent les premiers à nous en fournir et nous nous souvenons de certaines éditions très curieuses où les noms des localités de France étaient déjà plus ou moins adroïtement traduits en langue allemande. Nous pouvions nous préparer à voir, nous aussi, nos villes et villages subir un nouveau baptême ! Donneloye serait devenu Giebgans, etc....

La carte établie sous la direction du colonel Frater est indispensable pour l'étude de l'ensemble des opérations. Elle doit donc faire partie des bibliothèques militaires et être mise à disposition des cercles d'officiers où son résumé chronologique facilitera énormément les recherches et évitera des pertes de temps. Disons enfin qu'elle est claire et que sa lecture en est aisée.

Fz.